

BIENVENUE AU 88^e CONGRÈS DE LA CMF SAÔNE ET LOIRE

Intervention de Madame Noëlle ROBERT

Aide à l'achat d'instrument



Aide à l'Achat d'Instrument / AAI

- CMF Bourgogne a financé l'achat de 10 instruments de musique en Saône et Loire et en Côte d'or à la hauteur de 58 % du budget alloué par le Conseil Régional.
- Nous étendons la procédure à d'autres instruments de musique (pour des prestations extérieures etc...)
- Nous attendons vos demandes et nous vous informerons si cela entre dans le cadre de la convention.

AAI

Rappel de la procédure

- Être adhérent à CMF Bourgogne ou Franche-Comté depuis plus de deux ans
- CMF Bourgogne reste propriétaire de l'instrument pendant 4 ans et signe un contrat de jouissance avec la société qui achète l'instrument.

AAI

- CMF Bourgogne aide la société à hauteur de 25% du prix d'achat de l'instrument
- La société s'engage à verser à CMF Bourgogne le solde de 75% du prix d'achat.

Informations CMFB : Georges Perreau 06 29 50 82 19 et
georgesperreau050@gmail.com



Aide du Conseil Régional

- Afin de soutenir l'ensemble des acteurs associatifs dans le contexte particulier actuel, le Conseil Régional propose un plan d'aide.
- Il vous propose une aide financière exceptionnelle permettant de soutenir la trésorerie de votre association, lorsqu'elle a enregistré une perte sensible de son activité en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19.
- <https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/2335>
- [Fonds exceptionnel de soutien aux associations | Région Bourgogne-Franche-Comté](#)
- www.bourgognefranche-comte.fr



GESCOPIM / CMF Santé pour employeurs

- GESCOPIM vous accompagne depuis 2016 dans votre obligation de proposer à vos salariés une Complémentaire Santé Obligatoire.
- GESCOPIM a toujours eu à cœur de vous proposer un contrat répondant aux exigences de votre convention collective et avec un coût réduit pour votre association.
- L'an dernier, le taux de primes d'assurance a été gelé pour 2020.
- GENERALI, votre assureur actuel, annonce une majoration très importante pour 2021, de plus de 30%, que Gescopim ne peut pas accepter.

- Gescopim a retenu les ACM (Assurances du Crédit Mutuel), qui proposent de conserver les mêmes conditions tarifaires qu'en 2020. Les ACM sont par ailleurs bien connues de la CMF puisque SERENIS est une filiale de ce groupe qui assure notamment la responsabilité civile des associations musicales de la CMF, les dommages aux instruments et la protection juridique.
- Indépendamment de cette relation de confiance et de prix, l'offre retenue vous donne aussi la possibilité de bénéficier de nombreux avantages tels que la carte avance santé qui permet de régler la totalité des dépenses sans avancer d'argent ou encore la téléconsultation médicale.
- Par ailleurs, si vos salariés avaient choisi des options pour eux et pour leur famille, ils trouveront dans les nouvelles options toute une gamme de garanties correspondant à leurs besoins.



GESCOPIM assurances

En raison de la pandémie survenue cette année, la CMF a négocié pour vous une réduction COVID 2021 de 10% de la prime qui sera automatiquement déduite du montant à payer pour 2021.

Nous vous rappelons que ce contrat d'assurance est réservé aux adhérents CMF à jour de leur cotisation.

**Merci
de votre attention**

Intervention de Monsieur Georges PERREAU

Projet ARCENS

PROJET ARCENS

30 avril 2022 (veille du 1^{er} mai).

- Chaque harmonie de Bourgogne souhaitant participer à ce projet devra s'inscrire auprès de sa fédération départementale et régionale. Elle pourra trouver SON quartet de jazz au sein de son harmonie ou parmi ses connaissances locales. En cas de carence localement, la rythmique du MAB peut être mise à contribution, mais ne pourra assurer qu'un concert à la fois.
- La livraison des partitions et d'un support sonore se fera au plus tard en septembre 2021. Les partitions sont gratuites, transmises par mail, il ne restera qu'à les imprimer.
- Si vous avez besoin de partitions pour d'autres instruments de votre harmonie, non spécifiés dans le conducteur initial, CMF Bourgogne peut vous les fournir dans les tonalités adaptées.
- Tous ces concerts solidaires profiteront de la communication importante des MGEN locales en Bourgogne et du Secours Populaire. N'hésitez pas à les contacter localement afin d'activer leurs réseaux. Leurs responsables régionaux et certains départementaux que nous avons déjà rencontrés sont prêts à nous/vous aider pour cela.

**Merci
de votre attention**

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 21 mars 2021

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 mars 2020

88^{ème} Congrès

RAPPORT D'ACTIVITES

Maurice ALBRAN, secrétaire

Conseil d'Administration



Présidents d'honneur : **Roger REMANDET Bernard LARREY**
Gérard HOCHART

Membres d'honneur : **Jean-Claude PACQUELET**
Jean-Marc PUGNET

Président : **Gilles LUTMANN**

Vice-présidents : **Franck CHAMBARD**(septembre 2020), **Patrick GOIN**

Secrétaires : **Maurice ALBRAN – Jean MARIONNET**

Trésorier : **Josiane BLAVIER**

Membres : **Marie-Françoise GILLOT (USMC),**
Didier CHANDAVOINE, Daniel COULON,
Steve PACZEK, Copté Sébastien HARBEUMONT, Céline TINANT

Commissions

Une seule commission perdure ;

Administrative : **Maurice ALBRAN** 6 membres

Vérification des comptes: 3 vérificateurs (hors CA)

Fonds de dotation

MusiDot 71 : **Gilles LUTMANN** 4 membres sur 5 sièges

L'HEF (Responsable) : **Céline TINANT**

Musiques Actuelles : **Patrick GOIN**

Examens : **Gilles LUTMANN**

Stage estival : **Jean MARIONNET**

Schéma départemental : **Gilles LUTMANN, Céline TINANT**

CMF-Réseau : **Céline TINANT**

CMF Bourgogne CA : **Maurice ALBRAN, Patrick GOIN,
Didier CHANDAVOINE, Gilles LUTMANN,
Jean MARIONNET, Josiane BLAVIER, Daniel COULON**

CMF Bourgogne Délégués : **Yves FAYOL, Jean-Marc PUGNET,
1 délégué à pourvoir**

CMF Délégués Nationaux : **Gilles LUTMANN, Jean MARIONNET**

Structures Adhérentes



**99 (102) Structures - 2584 (2703)
Musiciens et 2714 (2567) Elèves**

3 sociétés sorties :

- **Ensemble Choral de Buxy**
- **Sol de Bresse Music**

Pas d'entrée

Seule la Commission Administrative a pu se réunir en ses temps si troubles pour avancer sur certains dossiers comme la préparation du stage estival, le recrutement d'une nouvelle équipe pédagogique pour l'HEF et le projet au château de Bresse sur Grosne.

Direction artistique : **Maxime PITOIS pour février puis Steve PACZEK en octobre**

Travail commun d'un répertoire.

- Répétitions sur 2 sessions de 3 journées entières, la session d'avril ayant été annulée
- Partage humain
- Niveau de programme élevé
- Concert du congrès

Equipe pédagogique février 2020

Maxime PITOIS : Directeur Musical
Emilie DESBRIÈRES : Flûte traversière
Anne Laure CORBI QUAGLIETTI : Clarinette
Damien BONNIN: Saxophone
Denis DESBRIÈRES : Percussions
Nicolas MONIN : Tuba, trombone
Bastien BARACO: Trompette
Théo TELL : Animateur
David COSTE : Encadrant LHEF

Equipe pédagogique octobre 2020

Steve PACZEK : Directeur Musical
Marie GAILLARD : Flûte traversière
Charlotte CARPITA : Clarinette
Flavie GUERIN TURREL: Saxophone
Joël LORCERIE : Percussions
Thierry KIHM : Tuba, trombone
Michel JACQUOT : Trompette
Céline TINANT : Encadrant LHEF

Pas de directeur Musical, le travail en orchestre étant interdit à cette période là du 15 au 22 août à Mâcon

- **42** stagiaires (**59** en 2019)
- 5 flûtes, 8 clarinettes, 2 saxophones, 4 trompettes, 7 trombones, 2 tubas, 1 cor, 8 percussions, 4 cordes, 1 piano

FORMATION

Thème choisi : Les musiques latines

Organisation pédagogique : cours d'instrument mais aussi

Musique de chambre, ensemble de cuivres, ensembles à vents, bigband, ateliers décors, atelier vocal, chœur et orchestre d'harmonie.

Pas de concert de mi stage, ni de fin de stage

Equipe pédagogique : Direction Charles GUIMIER

Flûte/Hautbois : **Emilie DESBRIÈRES**

Clarinete : **Hélène BILLARD**

Saxophone : **Damien BONNIN**

Trompette/Cor : **Arnaud FELLER**

Trombone/Tuba: **Pascal BENECH**

Percussions : **Melvin ROBERT**

Cordes : **Anna BERTRAND**

Equipe d'animation : Théo TELL et 2 animatrices

Stage d'été

Dates : du 22 août vers 17-18h au 27 août fin de journée.

Lieu : Centre Omnisport de Macon

Direction du stage et direction musical: Steve PACZEK

Nouveautés :

Ouvertures de 3 classes :

- Contrebasses
- Guitares
- Chant choral

Les 4 Saisons en 2021



Aucune des 4 saisons n'a pu être maintenue en 2020

Aide à projets musicaux

Aucune aide à projets musicaux n'a eu lieu



Chers amis mélomanes,

En ces temps plus que troublés, il nous faut continuer à faire vivre la musique...

Malgré tous ces mois à l'arrêt, il faut persévérer !!

Je sais que les écoles ont remis en place les cours en visio-conférence et je les félicite de leur réactivité.

Les répétitions des sociétés musicales ne sont plus assurées. Qu'à cela ne tienne ! Appelez-vous ! Prenez des nouvelles des uns et des autres, ne restez pas sans contact entre vous, maintenez le lien social !

C'est vous qui faites et ferez vivre la musique !!

Depuis le Congrès 2020 à Chagny, et malgré le confinement, la Fédération a continué de travailler.

Nous avons pu mettre en place le stage d'été ainsi que la 1^{ère} session HEF.

Cette session, avec une nouvelle équipe très motivée et pleine de projets, n'a pas eu le nombre escompté de participants, en raison, sans doute, de la COVID 19.

2 autres sessions sont programmées, en février et avril 2021.

L'Harmonie École Fédérale qui sert à développer la musique d'ensemble, s'adresse tout particulièrement à vos jeunes musiciens, en passe d'intégrer les rangs de vos orchestres et permet de former, aussi, des chefs de pupitre.

Je compte sur vous pour faire la promotion de ce dispositif qui a fait ses preuves, et pour diffuser la plaquette à vos musiciens pour les sessions à venir.

Les Rencontres Fédérales ont eu lieu, sauf celle de la Bresse qui ne s'est pas tenue pour cause de confinement.

Les échanges ont permis d'entendre vos remarques : sur l'achat des instruments avec la CMF Bourgogne, sur le 1^{er} confinement et son impact, sur le réseau. Nous avons été heureux de vous rencontrer.

De mon côté, je vous ai annoncé que La SEAM allait ouvrir une aide financière à l'achat de matériel pour ses adhérents.

Je vous ai parlé de l'aide à l'achat des instruments par la CMF Bourgogne, sujet à débat... Je vous ai informé sur le parrainage avec le Crédit Mutuel : j'y reviendrai dans un prochain complet sur ce partenariat.

La master class de Mandoline, prévue initialement en Juin 2020, a été reportée aux 5 et 6 Juin 2021.

Un nouveau projet va voir le jour.

Un spectacle "son et lumière" qui devait avoir lieu en août 2020 au Château de Bresse sur Grosne, a été reporté en août 2021.

Gérard HOCHART ayant adhéré à l'association de sauvegarde du Château, c'est tout naturellement et avec mon accord qu'il a proposé que la Fédération gère la partie "musique".

Après réflexions avec la commission administrative, il est décidé de créer un nouvel orchestre qui regroupera plusieurs genres musicaux (harmonie, musique actuelle, chant, plectre...) pour cet évènement, et pourquoi pas pour d'autres évènements du même style dans les années à venir. Les musiciens de nos sociétés pourront intégrer cet orchestre ; il y a 4 répétitions à partir du mois de mars et une semaine de travail avant le spectacle qui aura lieu le 21 août 2021. Nous reviendrons vers vous dans très peu de temps pour vous donner plus d'informations.

Nous avons bon espoir que le Festival en Bresse à Branges, programmé au printemps 2020, puisse avoir lieu en 2021.

Nous allons préparer également les Ballades 2021, en partenariat avec la Municipalité de Chalon.

Un autre projet est à l'étude, mais nous attendons plus de précisions et surtout un rendez-vous important pour permettre de le concrétiser.

Comme vous pouvez vous rendre compte, la Fédération avance malgré les difficultés liées au virus. Toute son équipe est à vos côtés pour vous soutenir, et vous aider si besoin. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des dispositions concernant la réouverture de nos sociétés musicales.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année, pleine de projets.

N'abandonnez pas, l'horizon va s'éclaircir et ensemble, nous serons plus forts !!

Gilles LUTMANN

Votre Président

NEW ET RAPPEL :

1. L'appel à cotisation est lancé depuis le 5 novembre. Si vous rencontrez des problèmes pour le remplir, vous pouvez joindre par mail notre secrétaire et au téléphone le mardi durant le confinement.
2. La plaquette de l'HEF est téléchargeable sur notre site. Vous pouvez la diffuser auprès de vos adhérents pour les deux sessions à venir.

Diffusez largement cet EVENEMENT

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.

88^{ème} Congrès

Commission Administrative

Maurice ALBRAN, secrétaire

Membres

- Maurice ALBRAN
- Daniel COULON,
- Gilles LUTMANN,
- Céline TINANT
- Josiane BLAVIER
- Steve PACZEK (depuis septembre)

8 Réunions

- 30 janvier, 25 juin, 9 juillet, 16 juillet, 06 août, 10 septembre, 21 septembre, 15 octobre.

Sujets traités

- **préparation budgétaire**
- **Règlement Intérieur**
- **Procédures administratives, Salaires, etc.**
- **Préparation du stage**
- **Recrutement**

Travail collectif des bénévoles



ADMINISTRATIVE

2 réunions du Conseil d'administration + l'AG
3 rencontres fédérales
Le congrès national de la CMF en visio
Quelques Assemblées Générales associatives en
présentiel, d'autres en visio
8 réunions de commissions
1 matinée de formation pour CMF Réseau
Réunions diverses
Plusieurs réunions avec l'association « Les Amis du
Château de Bresse »

Notre fédération est présente à la CMF Bourgogne dans les négociations avec le Conseil Régional, dans les négociations avec le rapprochement de la CMF Franche Comté.

Notre Président est présent au Conseil d'Administration de la CMF et nous avons plusieurs personnalités présentes dans les commissions de la CMF.

Pour les Structures

- 9 structures (11)
- 43 salariés (46)
- 537 bulletins émis (500)

Et en plus,

- 46 bulletins pour 24 salariés pour les besoins propres de CMF Saône et Loire

Approbation du rapport d'activités

Merci
de votre attention

88^{ème} Congrès

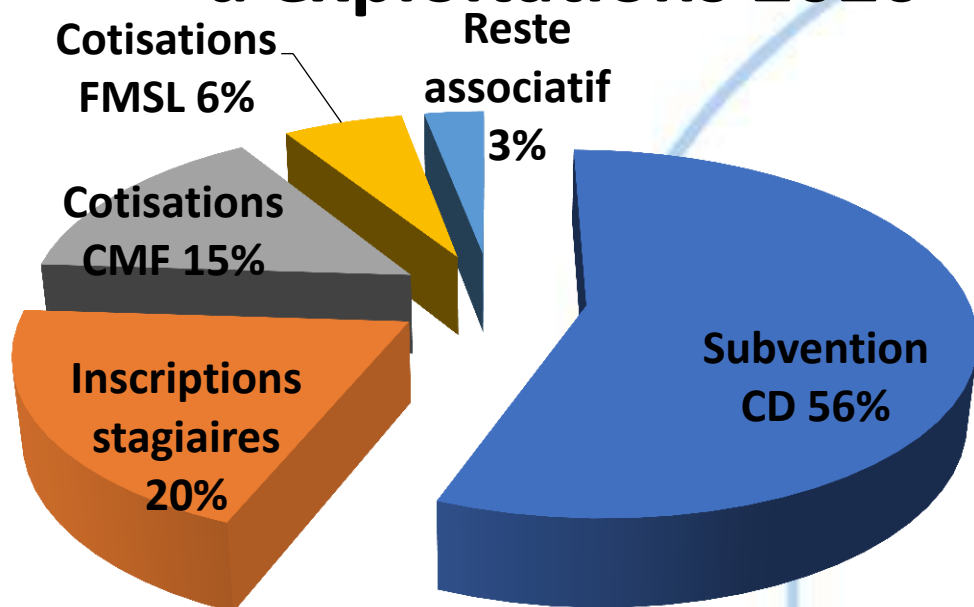
RAPPORT BUDGETAIRE

Céline TINANT représentant la trésorière Josiane BLAVIER

Prévision de Clotûre 2020 et bilan prévisionnel 2021

Postes budgétaires		Budget 2020		Prévisions de clotûre		Budget prévisionnel 2021	
Activités Associatives		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
91101	Subventions associatives				10 000,00 €		8 000,00 €
91102	Cotisations FMSL		7 100,00 €	57,00 €	7 046,00 €		7 100,00 €
91104	Fonctionnement général	1 000,00 €	2 300,00 €	1 778,84 €	553,15 €	2 300,00 €	600,00 €
91105	Activités et Déplacements délégués	1 400,00 €	800,00 €	98,23 €	0,93 €	1 000,00 €	800,00 €
91106	Commission Administration	100,00 €		107,10 €		100,00 €	
91107	Bureau et fournitures	2 500,00 €		6 954,95 €	416,94 €	2 500,00 €	
91108	Secrétariat activités associatives	8 500,00 €	500,00 €	8 339,47 €	535,32 €	10 000,00 €	500,00 €
91109	Congrès FMSL	1 500,00 €		1 582,32 €	15,94 €	1 500,00 €	
91200	Rencontres Fédérales			121,10 €			
91302	Distinctions musiciens	1 400,00 €	1 800,00 €	1 261,21 €	1 736,41 €	1 200,00 €	1 600,00 €
91303	Aide aux Ecole						
91401	Cotisations CMF		15 500,00 €		14 976,40 €		15 500,00 €
91402	Cotisations CMF Bourgogne	18 000,00 €	2 500,00 €	17 352,40 €	2 376,00 €	18 000,00 €	2 500,00 €
91882	Projets associatifs						
Total activités associatives		34 400,00 €	30 500,00 €	37 652,62 €	37 657,09 €	36 600,00 €	36 600,00 €
Contributions volontaires							
Valorisation du personnel bénévole		27 000,00 €	27 000,00 €	27 413,26 €	27 413,26 €	27 000,00 €	27 000,00 €
Valorisation mises à disposition gratuites							
Total		61 400,00 €	57 500,00 €	65 065,88 €	65 070,35 €	63 600,00 €	63 600,00 €
Excédent ou déficit		- 3 900,00 €			4,47 €		0,00 €
Postes budgétaires		Budget 2020		Prévisions de clotûre		Budget prévisionnel 2021	
Activités Pédagogiques		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Subvention Conseil Département			64 000,00 €		54 000,00 €		56 000,00 €
92103	Administration Générale	2 500,00 €		5 186,09 €	24,19 €	2 500,00 €	
92202	Harmonie Ecole Fédérale	39 500,00 €	13 000,00 €	20 921,46 €	3 567,80 €	31 000,00 €	13 000,00 €
92204	Stage Estival	47 650,00 €	29 900,00 €	33 602,55 €	19 875,50 €	37 000,00 €	21 500,00 €
92209	Commission Formation	250,00 €					
92403	Secrétariat activités pédagogiques	17 000,00 €		17 683,86 €		20 000,00 €	
Total activités associatives		106 900,00 €	106 900,00 €	77 393,96 €	77 467,49 €	90 500,00 €	90 500,00 €
Contributions volontaires							
Valorisation du personnel bénévoles		22 000,00 €	22 000,00 €	13 704,57 €	13 704,57 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Mises à dispositions gratuites							
Total		128 900,00 €	128 900,00 €	91 098,53 €	91 172,06 €	112 500,00 €	112 500,00 €
Excédent ou déficit			0,00 €		73,53 €		0,00 €

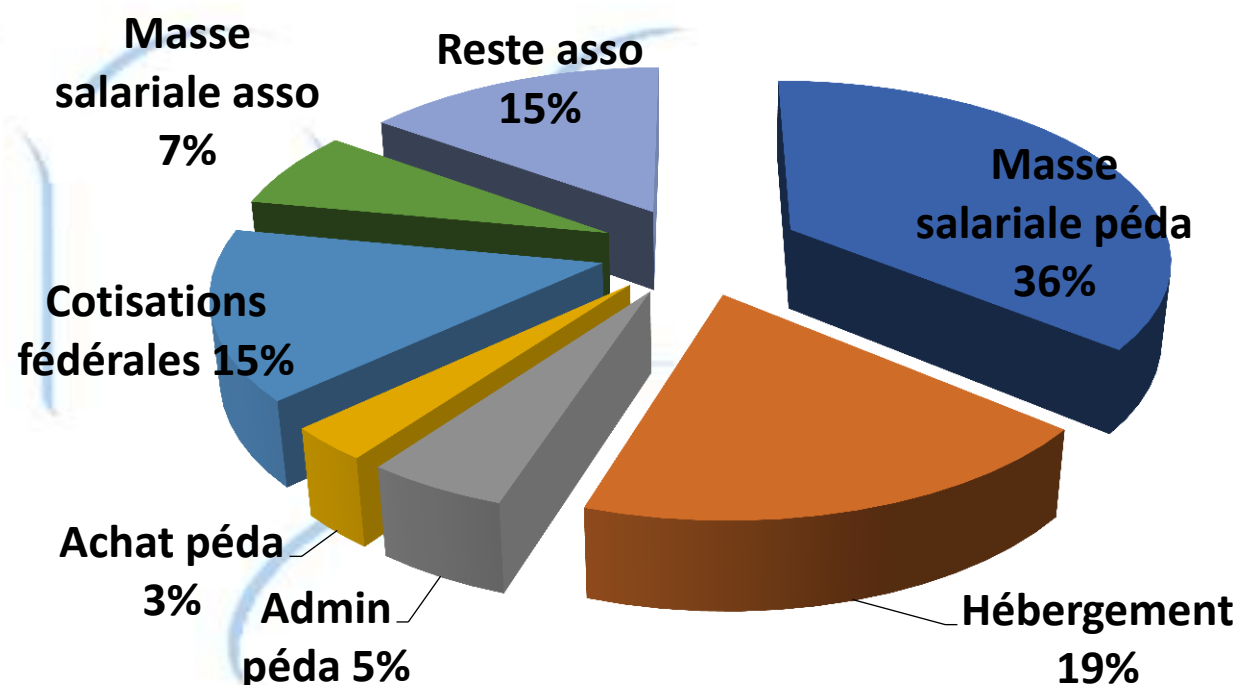
Nature des produits d'exploitations 2020



Total associatif : 37 657,09 €

Total pédagogique : 77 467,49 €

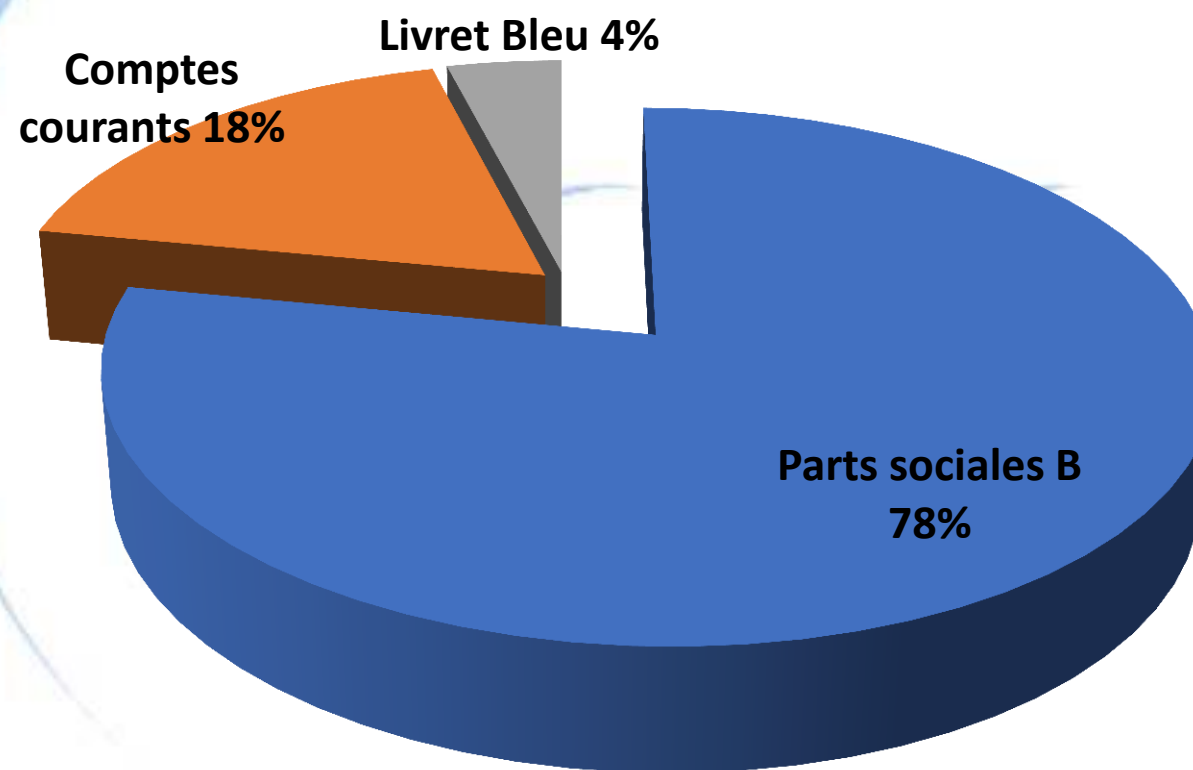
Nature des charges d'exploitations 2020



Total Associatif : 37 652,62 €

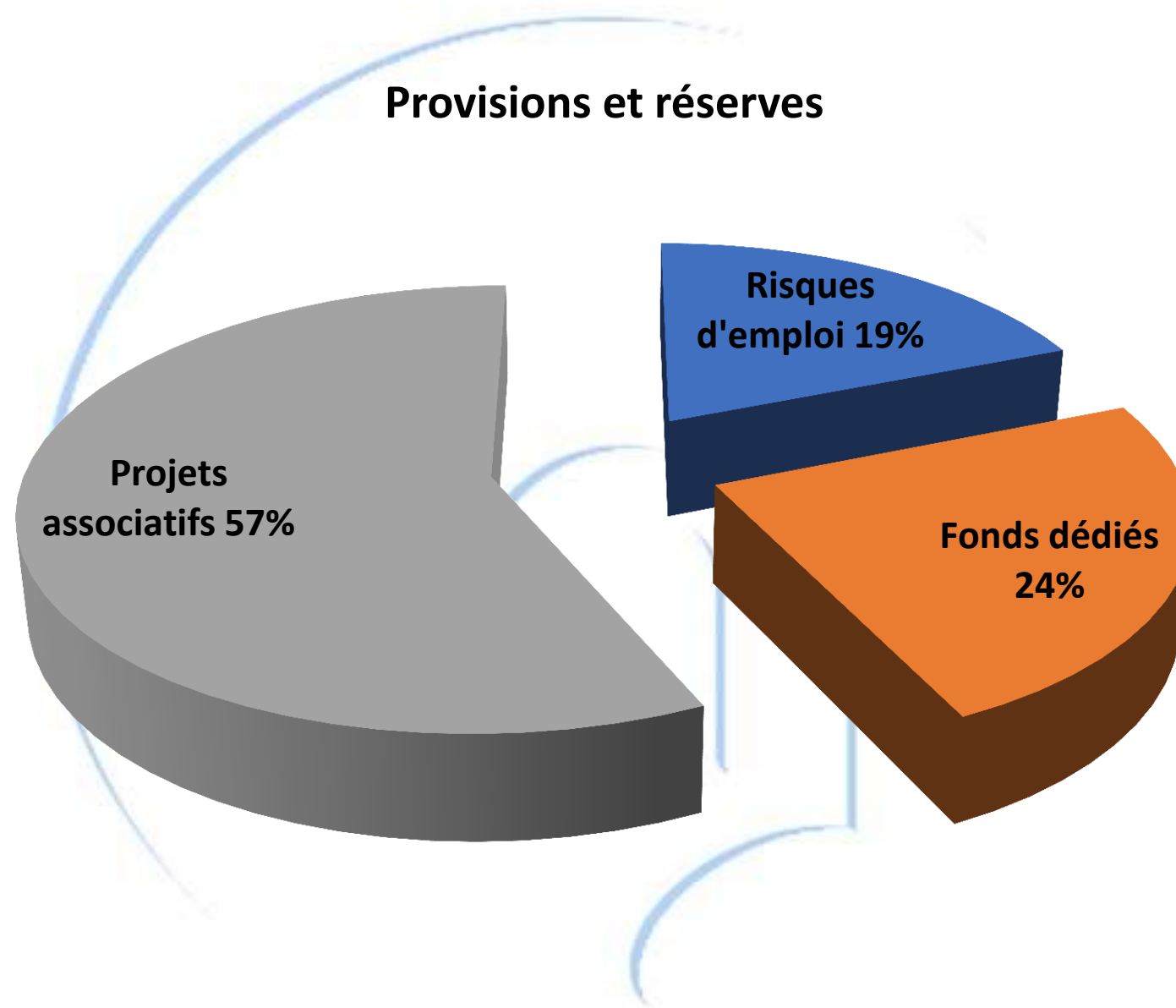
Total pédagogique : 77 467,49 €

Point sur la trésorerie à fin 2020



63581,17 €

Intérêts
577,34 €



88^{ème} Congrès

RAPPORT DES VERIFICATEURS

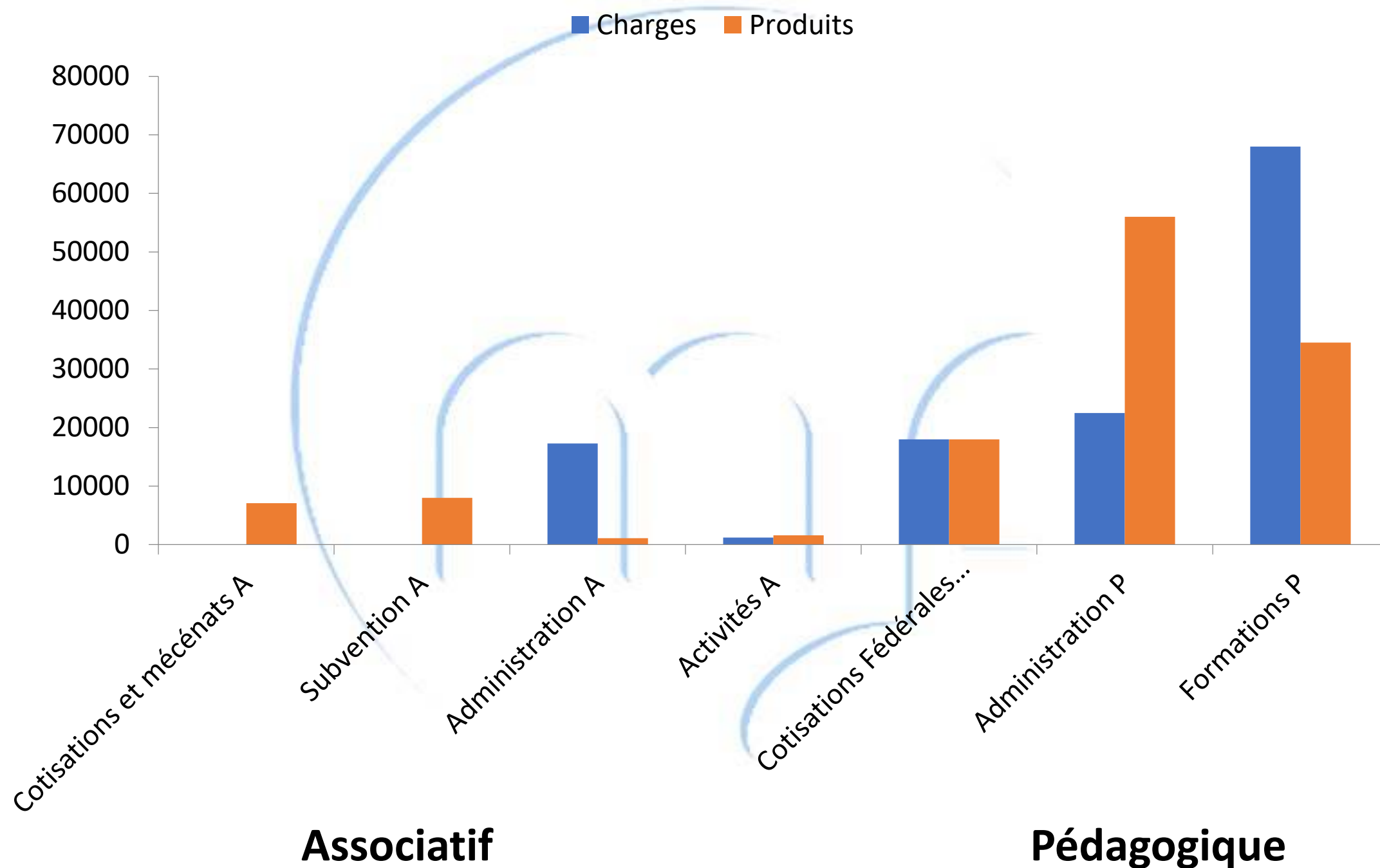
AUX COMPTES

**MERCI DE VOTRE
CONFIANCE**

CONFIANCE

88^{ème} Congrès

Budget prévisionnel 2021



Barèmes d'inscriptions 2021 -2022

	Stage estival	Harmonie Ecole Fédérale
Adhérents CMF 71	340,00€	330,00 €
Adhérents autre CMF	415,00 €	370,00 €
Non affiliée habitant le 71	375,00 €	400,00 €
Non affiliée hors département	450,00 €	500,00 €

COTISATIONS 2022

	Jusqu'à 15 membres	De 16 à 30 membres	De 31 à 55 membres	De 56 à 75 membres	De 76 à 100 membres	De 101 à 115 membres	Plus de 115 membres	Droit d'entrée
2022	24€	48€	70€	85€	100€	125€	150€	40€

Les tarifs restent inchangés

**Merci
de votre attention**

Tous les éléments chiffrés sont sur le site

<http://www.fmsl.opentalent.fr/>

En accès privé avec code

88^{ème} AG

RAPPORT MORAL

Patrick GOIN, Vice Président

Merci
de votre attention

**Fermeture
de l'Assemblée Générale
Ordinaire
Du 21 mars 2021**

Fanion de la Fédération

L'Harmonie de Chagny

garde le fanion jusqu'à

l'an prochain

**Merci à
Tous d'avoir participer à notre AG
et rendez vous l'an prochain à SAGY**